NATIONS UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1306
31 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 30 DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée d'hier (S/1999/1305) dans laquelle vous avez approuvé ma proposition de nommer M. Fausto Pocar juge au Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. J'ai reçu du Président de l'Assemblée générale une lettre allant dans le même sens. En conséquence, j'ai nommé M. Pocar juge au Tribunal international à compter du 1er février 2000 pour une période correspondant à la durée du mandat du juge Cassese qui reste à courir, ce mandat venant à expiration le 16 novembre 2001.

(Signé) Kofi A. ANNAN

00-33352 (F) 090300 090300